



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 3 mars 2025 à 19 h
8420, boulevard Lacordaire**

PRÉSENCES :

Monsieur Michel Bissonnet, maire d'arrondissement
Monsieur Dominic Perri, conseiller de la ville
Madame Angela Gentile, conseillère de la ville
Madame Suzanne De Larochellière, conseillère d'arrondissement
Madame Arij El Korbi, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Steve Beaudoin, Directeur d'arrondissement
Me Guylaine Champoux, secrétaire d'arrondissement

CA25 13 0032

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Angela Gentile

et résolu :

Qu'à 19 h 2, la présente séance du conseil d'arrondissement soit ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.01

CA25 13 0033

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par Angela Gentile

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente séance du conseil d'arrondissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02



CA25 13 0034

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2025.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Angela Gentile

et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025 soit approuvé tel que soumis à ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.03

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 h 03, le président d'assemblée ouvre la période de questions. Quatre citoyens posent des questions dont trois par courriel. À 19 h 11, la période de questions est terminée.

CA25 13 0035

MOTION À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES LE 8 MARS 2025.

ATTENDU QUE l'Organisation des Nations unies - l'ONU - a proclamé, en 1977, le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes;

ATTENDU QUE la Journée internationale des droits des femmes est une invitation à réfléchir collectivement aux nombreux défis auxquels le mouvement des femmes doit faire face afin de construire une société plus égalitaire;

ATTENDU QUE cette Journée est l'occasion de nous souvenir et de rendre hommage à toutes les générations de femmes qui, par leur courage et leur détermination, ont livré et gagné d'importantes batailles au nom de la liberté et de l'égalité;

ATTENDU QUE cette Journée est l'occasion d'encourager et de témoigner notre soutien à toutes les personnes qui poursuivent désormais la lutte pour la promotion et la défense des droits des femmes;

ATTENDU QUE les femmes représentent 53 % de la population léonardoise et que les femmes cheffes de foyer constituent 85 % des 4 445 familles monoparentales du territoire;

ATTENDU QUE des femmes ont façonné Saint-Léonard par leur engagement et leur implication dans la vie communautaire et qu'elles ont ainsi contribué à mettre en place les jalons de la solidarité dans le quartier ainsi que la promotion des valeurs comme le civisme, la participation ainsi que la culture du bénévolat et du vivre ensemble;

ATTENDU QUE le conseil souhaite mettre en valeur les contributions des citoyennes à travers leur engagement et encourage les jeunes filles à plus d'implication afin d'influencer leur environnement de façon positive.

Il est proposé par Suzanne De Larochellière

appuyé par Michel Bissonnet, Dominic Perri, Angela Gentile et Arij El Korbi

et résolu :

Que le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes 2025, offre ses plus respectueuses salutations et témoigne de sa solidarité à toutes les Léonardoises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

15.01 1248469005

CA25 13 0036

ÉVÈNEMENT « UNE HEURE POUR LA TERRE 2025 » - SAMEDI LE 22 MARS 2025, DE 20 H 30 À 21 H 30.

ATTENDU QUE l'événement « Une heure pour la Terre 2025 » aura lieu le samedi 22 mars 2025, de 20 h 30 à 21 h 30;

ATTENDU QUE cet événement, créé en Australie en 2007 et parrainé par le Fonds mondial pour la nature (le World Wide Fund for Nature), vise à sensibiliser la population mondiale à l'importance de s'engager concrètement dans la conservation de l'énergie pour lutter contre les changements climatiques en misant sur un geste simple, celui d'éteindre les lumières pendant une heure;

ATTENDU QUE plus de 7 000 villes et cités, réparties à travers six continents, plus de 180 pays et 24 fuseaux horaires, s'associent déjà à ce mouvement planétaire et y impliquent, par le fait même, des millions de personnes à travers le monde;

ATTENDU QUE l'arrondissement de Saint-Léonard est proactif et continuera, dans le cadre des plans stratégiques Saint-Léonard 2030, Montréal 2030 et de son Plan climat 2022-2030, à mettre en œuvre des projets, à poser des actions et à lancer des initiatives, notamment pour lutter contre les changements climatiques.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

De confirmer la participation de l'arrondissement de Saint-Léonard à l'événement « *Une heure pour la Terre 2025* » qui aura lieu le samedi 22 mars 2025, de 20 h 30 à 21 h 30 en éteignant les lumières non essentielles dans ses bâtiments administratifs.

D'inviter la population léonardoise à prendre part à cet événement en éteignant leurs lumières pendant une heure, ce soir-là.

De réitérer, par la même occasion, l'engagement de l'arrondissement à mettre en œuvre des projets, à poser des actions et à lancer des initiatives pour lutter contre les changements climatiques dans le cadre des plans stratégiques *Saint-Léonard 2030, Montréal 2030* et de son *Plan climat 2022-2030*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

15.02 1255796001



CA25 13 0037

AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE - SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE DE PAYSAGE ET EN INGÉNIERIE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE SOCCER MUNI D'UNE STRUCTURE GONFLABLE AU PARC HÉBERT - APPEL D'OFFRES NUMÉRO SP-277 - SHELLEX GROUPE CONSEIL INC. – 43 115,63 \$.

ATTENDU QUE l'arrondissement souhaite inclure une palestine et l'éclairage adjacent au projet de l'aménagement d'un terrain de soccer muni d'une structure gonflable au parc Hébert;

ATTENDU QUE cette modification nécessite un ajustement dans la conception des plans et devis relatif au contrat de services professionnels en architecture de paysage et en ingénierie pour l'aménagement d'un terrain de soccer muni d'une structure gonflable au parc Hébert;

ATTENDU QU'une somme additionnelle est nécessaire pour couvrir les services professionnels requis pour ces ajustements.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

D'autoriser une dépense supplémentaire au montant total de 43 115,63 \$ à SHELLEX GROUPE CONSEIL INC., pour les services professionnels en architecture de paysage et en ingénierie pour l'aménagement d'un terrain de soccer muni d'une structure gonflable au parc Hébert, appel d'offres numéro SP-277.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1258500001

CA25 13 0038

AUTORISER LE RENOUELEMENT DES CONTRATS - LOCATION DE QUATRE (4) NIVELEUSES AVEC OPÉRATEURS POUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 23-19995 - LOTS 1 ET 3 - ENTREPRISE GUILLAUME DUFOUR INC. (MACHINERIE TEK) – 242 031,00 \$ - LOTS 2 ET 4 - PAVAGES CHARTRAND INC. – 282 618,32 \$ (CONTRATS : 524 649,32 \$) PLUS LA VARIATION DU POURCENTAGE DE L'IPC.

Il est proposé par Suzanne De Larochellière

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

Pour la location de quatre (4) niveleuses avec opérateurs pour l'arrondissement de Saint-Léonard, appel d'offres numéro 23-19995, d'autoriser le renouvellement de deux contrats pour chaque lot, pour la période du 16 avril 2025 au 16 avril 2026, selon les besoins et à la demande, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 524 649,32 \$ comme suit :

- à ENTREPRISE GUILLAUME DUFOUR INC. (MACHINERIE TEK), pour la location de deux (2) niveleuses avec opérateurs (lots 1 et 3), au montant maximal de 242 031,00 \$;
- à PAVAGES CHARTRAND INC., pour la location de deux (2) niveleuses avec opérateurs (lots 2 et 4), au montant maximal de 282 618,32 \$.

Le 3 mars 2025

Le prix des contrats sera majoré du pourcentage de l'IPC selon la moyenne annuelle de la variation du pourcentage de l'indice des prix à la consommation de la région de Montréal, établi par Statistique Canada, pour l'année qui précède la présente prolongation des contrats.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1253693002

CA25 13 0039

APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE TOTALISANT 440 100 \$, AUX ORGANISMES DÉSIGNÉS POUR LES PROJETS ET LES MONTANTS INDIQUÉS EN REGARD DE CHACUN D'EUX, RELATIVEMENT AU PROJET « ANIMATION, JEUNESSE, ACTIONS À SAINT-LÉONARD » DANS LE CADRE DU PROGRAMME « SOUTIEN À LA CRÉATION ET À LA CONSOLIDATION D'ESPACES JEUNESSE MONTRÉALAIS » DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE POUR L'ANNÉE 2025.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Angela Gentile

et résolu :

D'approuver les projets de convention et d'accorder une aide financière totalisant 440 100 \$, aux organismes désignés pour les projets et les montants indiqués en regard de chacun d'eux, relativement au projet « Animation, jeunesse, actions à Saint-Léonard » dans le cadre du programme « Soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais » du ministère de la Sécurité publique. Cette somme est répartie comme suit :

ORGANISMES	PROJETS	AIDE FINANCIÈRE
Maison de jeunes de Saint-Léonard	Brigade neige - Bonification	3 500 \$
Société québécoise de spéléologie	Accès souterrain : découvre ton Saint-Léonard	11 000 \$
Club basketball St-Léonard	Animation de la zone ados au pavillon Giuseppe-Garibaldi	12 000 \$
Maison de jeunes de Saint-Léonard	Animation du skatepark	15 000 \$
Centre Horizon Carrière	Projet Espace jeunesse Phase 3 : 2024-2025	195 600 \$
Centre communautaire Leonardo da Vinci	Accessibilité et inclusion des jeunes 3.0	203 000 \$
TOTAL :		440 100 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1248469006



CA25 13 0040

APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 128 368 \$ À CONCERTATION SAINT-LÉONARD POUR L'ANNÉE 2025 EN SOUTIEN À LA DÉMARCHÉ DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE (RUI) DES ZONES VIAU-ROBERT ET SUD-EST.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Angela Gentile

et résolu :

D'approuver le projet de convention et d'accorder une aide financière de 128 368 \$ à Concertation Saint-Léonard pour l'année 2025 en soutien à la démarche de revitalisation urbaine intégrée (RUI) des zones Viau-Robert et Sud-Est.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.04 1248469003

CA25 13 0041

APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE TOTALISANT 47 117,94 \$, AUX ORGANISMES DÉSIGNÉS POUR LES PROJETS ET LES MONTANTS INDIQUÉS EN REGARD DE CHACUN D'EUX, RELATIVEMENT AU PROJET « MAILLAGE » DANS LE CADRE DU « PROGRAMME DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE PAR LES SPORTS, LES ARTS ET LA CULTURE » DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE POUR L'ANNÉE 2025.

Il est proposé par Suzanne De Larochellière

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

D'approuver les projets de convention et d'accorder une aide financière totalisant 47 117,94 \$, aux organismes ci-après désignés pour les projets et les montants indiqués en regard de chacun d'eux, relativement au projet « Maillage » dans le cadre du « Programme de prévention de la délinquance par les sports, les arts et la culture » du ministère de la Sécurité publique pour l'année 2025. Cette somme est répartie comme suit :

ORGANISMES	PROJETS	AIDE FINANCIÈRE
Bureau associatif pour la diversité et la réinsertion	Confiance et résilience : Déjouer la violence par l'action!	8 160,00 \$
Compagnie Théâtre Créole	ART-seulement	9 400,00 \$
Nature-Action Québec inc.	Atelier Éco-créateurs	12 004,34 \$
Club basketball St-Léonard	Espaces Évasion - lieux jeunesses de socialisation pour filles et garçons	17 553,60 \$
	TOTAL :	47 117,94 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.05 1248469007

CA25 13 0042

APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE TOTALISANT 17 250 \$ AUX CLUBS DE L'ÂGE D'OR DE L'ARRONDISSEMENT AFIN DE LES SOUTENIR DANS L'ORGANISATION D'ACTIVITÉS POUR BRISER L'ISOLEMENT SOCIAL DES AÎNÉS POUR L'ANNÉE 2025.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Angela Gentile

et résolu :

D'approuver le projet de convention et d'accorder une aide financière totalisant 17 250 \$ aux clubs de l'âge d'or de l'arrondissement afin de les soutenir dans l'organisation d'activités pour briser l'isolement social des aînés pour l'année 2025. Cette somme est répartie comme suit :

ORGANISMES	AIDE FINANCIÈRE 2025
Club d'âge d'or du parc Hébert	675 \$
Club de l'âge d'or Arcobaleno	675 \$
Club de l'âge d'or Le Moïsane	675 \$
Club de l'âge d'or Sacra Famiglia	675 \$
Club de l'âge d'or Saint-Léonard Pie-XII	675 \$
Club de l'âge d'or parc Coubertin	725 \$
Club de l'âge d'or Pirandello Maschile	725 \$
Club de l'âge d'or Sainte-Angèle	725 \$
Club de l'âge d'or San Giuseppe	725 \$
Club de l'âge d'or 2000	820 \$
Club social et culturel des jeunes de Ladauversière inc.	840 \$
Club de l'âge d'or Foglio Verde	920 \$
Club de l'âge d'or l'Esperanza	1 000 \$
Club de l'âge d'or IL Risveglio	1 005 \$
Club de l'âge d'or Nuova-Forza	1 100 \$
Club de l'âge d'or Garibaldi	1 180 \$
Cercle du 3e âge de Ste-Angèle inc.	1 270 \$
Club d'âge d'or parc Delorme	2 840 \$
TOTAL :	17 250 \$



D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.06 1258717001

CA25 13 0043

APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 7 500 \$ AU CLUB DU BONHEUR DE SAINT-LÉONARD AFIN DE LE SOUTENIR DANS L'ORGANISATION ET L'ANIMATION DE SES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES POUR L'ANNÉE 2025.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Angela Gentile

et résolu :

D'approuver le projet de convention et d'accorder une aide financière de 7 500 \$ au Club du bonheur de Saint-Léonard afin de le soutenir dans l'organisation et l'animation de ses activités récréatives pour l'année 2025.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.07 1258717002

CA25 13 0044

DÉPÔT DES RAPPORTS FAISANT ÉTAT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AU 31 DÉCEMBRE 2024.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

De prendre acte du dépôt des rapports faisant état des décisions déléguées en matière de ressources financières pour la période du 1er au 31 décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1259956002

CA25 13 0045

DÉPÔT DES RAPPORTS FAISANT ÉTAT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AU 31 JANVIER 2025.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

Le 3 mars 2025

De prendre acte du dépôt des rapports faisant état des décisions déléguées en matière de ressources financières pour la période du 1er au 31 janvier 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1259956003

CA25 13 0046

DÉPÔT DU RAPPORT FAISANT ÉTAT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AU 31 JANVIER 2025.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

De prendre acte du dépôt du rapport faisant état des décisions déléguées en matière de ressources humaines pour la période du 1er au 31 janvier 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.03 1257335003

CA25 13 0047

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2294 INTITULÉ : RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS.

Avis de motion est donné par madame la conseillère Angela Gentile de l'adoption, à une prochaine séance du conseil, du règlement numéro 2294 intitulé : Règlement sur les usages conditionnels, lequel est déposé avec le présent dossier décisionnel.

40.01 1254871001

CA25 13 0048

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2294 INTITULÉ : RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS.

Il est proposé par Angela Gentile

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

D'adopter le premier projet de règlement numéro 2294 intitulé : Règlement sur les usages conditionnels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1254871001



CA25 13 0049

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2289-1 INTITULÉ : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2025) (2289) AFIN DE MODIFIER CERTAINS TARIFS EN MATIÈRE D'URBANISME.

ATTENDU QUE ce règlement est identique au projet de règlement déposé lors de la séance du 3 février 2025;

ATTENDU QU'UNE copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel.

Il est proposé par Angela Gentile

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

D'adopter le règlement numéro 2289-1 intitulé : Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2025) (2289) afin de modifier certains tarifs en matière d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1253022003

CA25 13 0050

AUTORISER LA FERMETURE PARTIELLE DE LA RUE DE PONTOISE, ENTRE LA RUE JEAN-TALON EST ET LA RUE LE MAÎTRE, LE 19 AVRIL 2025, DE 7 H À 19 H, DANS LE CADRE DE L'ÉVÉNEMENT « CHASSE AUX COCOS DE PÂQUES », ORGANISÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DE LA RUE JEAN-TALON À SAINT-LÉONARD.

ATTENDU le paragraphe 2^o de l'article 3 du Règlement sur la circulation et le stationnement (2227).

Il est proposé par Angela Gentile

appuyé par Suzanne De Larochellière

et résolu :

D'autoriser la fermeture partielle de la rue de Pontoise, entre la rue Jean-Talon Est et la rue Le Maître, le 19 avril 2025, de 7 h à 19 h, dans le cadre de l'événement « Chasse aux cocos de Pâques », organisé par la Société de développement commercial de la rue Jean-Talon à Saint-Léonard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.03 1258717004

CA25 13 0051

PRÉSENTATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) NUMÉRO 2024-30 - CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT INDUSTRIEL - 6650-6690, RUE LOUIS-SICARD - LOTS NUMÉROS 4 646 446 ET 1 335 792 DU CADASTRE DU QUÉBEC - DISTRICT SAINT-LÉONARD-EST.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 5 février 2025.

Il est proposé par Angela Gentile

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2024-30 visant la construction d'un bâtiment industriel isolé situé aux 6650-6690, rue Louis-Sicard, lots numéros 4 646 446 et 1 335 792 du cadastre du Québec, dans la zone C-1680, constitué des plans estampillés en date du 6 janvier 2025 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et accompagnant la demande de permis numéro 3003481088.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.04 1259867001

CA25 13 0052

APPROUVER LA CRÉATION D'UN BUREAU DE PROJET CONSACRÉ AU PROJET DE LA LIGNE BLEUE (PLB) ET ADOPTER LE NOUVEL ORGANIGRAMME DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD.

Il est proposé par Michel Bissonnet

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

D'approuver la création d'un bureau de projet consacré au Projet de la ligne bleue (PLB) et d'adopter le nouvel organigramme de l'arrondissement de Saint-Léonard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

50.01 1257826001

CA25 13 0053

NOMINATION TEMPORAIRE DE MADAME KARINA CHAOU AU POSTE DE DIRECTRICE DE LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES.

Il est proposé par Michel Bissonnet

appuyé par Suzanne De Larochellière, Dominic Perri, Angela Gentile et Arij El Korbi

et résolu :



D'autoriser la nomination temporaire de madame Karina Chaou au poste de directrice de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, et ce, à compter du 8 mars 2025, jusqu'à ce que le processus de sélection et la nomination pour le poste de directrice de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises soient complétés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

50.02 1257335004

CA25 13 0054

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 5 FÉVRIER 2025.

Il est proposé par Suzanne De Larochellière

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 5 février 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.01 1253385001

CA25 13 0055

DÉPÔT DU BILAN 2024 DU PLAN STRATÉGIQUE 2030 DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD.

Il est proposé par Michel Bissonnet

appuyé par Suzanne De Larochellière, Dominic Perri, Angela Gentile et Arij El Korbi

et résolu :

De prendre acte du bilan 2024 du Plan stratégique 2030 de l'arrondissement de Saint-Léonard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.02 1259762001

CA25 13 0056

LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Angela Gentile

et résolu :

Qu'à 19 h 56, la présente séance du conseil d'arrondissement soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 avril 2025.

Arrondissement de Saint-Léonard

Michel Bissonnet
Maire d'arrondissement

Me Guylaine Champoux
Secrétaire d'arrondissement